



Taches supplémentaires

Par FIVE

Bonjour,

Mon employeur me demande de prendre une partie des taches de mon supérieur pour la soulager dans son travail.

Je travaille dans la Grande distribution, je suis assistante de direction niveau V, elle est RH niveau VII.

Est ce que je peux faire jouer de la clause de "Remplacement dans un poste supérieur" ?

Merci pour votre retour,

Par ESP

Bonjour

Votre première question est marquée comme "lue", merci de ne pas renouveler le même sujet.

Par FIVE

Ben non justement je n'ai pas reçu de réponse.